

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	IX
<i>Abréviations</i>	XV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 – Cadre légal de la responsabilité civile policière	3
A. <i>Le Code civil du Québec</i>	3
B. <i>La Loi sur la police</i>	8
C. <i>Le Code de déontologie des policiers du Québec</i>	10
D. Les Chartes	11
E. La common law	12
F. <i>Le Code criminel</i>	14
G. Le délai de prescription	15
H. Le fardeau de la preuve	22
I. Les privilèges de confidentialité	27
CHAPITRE 2 – La patrouille et la gendarmerie	31
A. Les interventions auprès des citoyens	31
1. L’abus d’autorité	31
2. L’identification des citoyens	35
3. Le profilage racial ou discriminatoire	37
4. Les interventions en situation d’urgence	43

5. Les manifestations	44
6. Les interventions en vertu du <i>Code de la sécurité routière</i>	52
7. Radar photographique	54
8. Les interventions en santé mentale	55
9. Les interventions découlant des demandes d'assistance.	58
10. Le contrôle des armes à feu	59
B. L'omission d'intervenir ou de prévenir un crime	60
C. Les poursuites automobiles	64
D. Les alcootests et la conduite avec les facultés affaiblies	64
E. Les interventions auprès des animaux	67
F. L'emploi de la force	69
1. Contrôle physique	69
2. Armes intermédiaires	76
a) Poivre de Cayenne et irritants chimiques	76
b) Bâton télescopique et matraque	78
c) Pistolet à impulsion électrique (<i>Taser</i>)	79
d) Grenade	79
e) Arme d'impact de marque Arwen	80
3. Armes à feu	80
4. Escouade canine	83
G. Les arrestations	83
1. Principes généraux	83
2. Les cas où la responsabilité a été rejetée	85
3. Les cas où la responsabilité a été reconnue	101

4. Inscriptions au Centre de renseignements policiers du Québec	109
5. Le droit à l'avocat	111
H. Les fouilles	113
I. La détention	115
J. Les perquisitions	123
1. Principes généraux	123
2. Perquisition sans mandat	126
3. Perquisition avec mandat	127
K. La saisie et la garde des biens	130
1. Principes généraux	130
2. Les armes à feu	137
3. Les saisies en vertu du <i>Code de la sécurité routière</i>	139
CHAPITRE 3 – Les enquêtes	143
A. Principes généraux	143
1. Les cas où la responsabilité a été rejetée	144
2. Les cas où la responsabilité a été reconnue	159
B. Les enquêtes sur des crimes de nature sexuelle	163
C. Les collaborateurs de justice	168
D. La divulgation de la preuve	171
E. La divulgation non autorisée d'informations	172
F. Les témoignages à la Cour	173
G. Les communications avec les médias	175
CHAPITRE 4 – L'administration des corps de police	179
A. Les ententes de remorquage	179
B. Les enquêtes de sécurité et recrutement	180

1. Principes généraux	180
2. Exigence professionnelle justifiée et condition médicale	184
C. Les droits des policiers et des organisations policières	189
1. Recours des policiers contre les organisations policières	189
2. Recours des policiers et des organisations policières contre des tiers	195
CHAPITRE 5 – L’indemnisation des préjudices	199
CONCLUSION	253
Bibliographie	255
Table de la législation	259
Table de la jurisprudence	265
Index analytique	297